

Informations de la Mairie - Informations pratiques

Un peu de civisme

Taille et élagage

La poussée de sève a été particulièrement forte cette année et les haies débordent sur les trottoirs, risquant de gêner le passage des piétons et leur sécurité, entraînant un manque de visibilité, voire des situations dangereuses.

Il est indispensable de procéder à la taille des haies et à l'élagage des arbres et arbustes.

Sécheresse

Suite au déficit pluviométrique de ces derniers mois, le franchissement du seuil d'alerte a été constaté pour le Lunain et l'Orvanne. Il nous faut utiliser l'eau au plus juste des besoins et éviter tout gaspillage. La sécheresse est là, bien présente. Champs et jardins souffrent. La rivière et les puits sont déjà à un niveau très bas alors que l'été n'est pas encore commencé. La Préfecture a pris un arrêté préfectoral le 20 mai 2011, constatant l'état d'alerte sur ses deux bassins versants et récapitulant les mesures de restriction.

L'ensemble des informations relatives à la gestion de la sécheresse est disponible sur le site internet <http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr>

Été 2011

L'école Multisports fonctionnera cet été dans nos villages. Ses animateurs seront à Villecerf le mardi 26 juillet 2011, de 9h30 à 16h30, salle polyvalente, pour les 6-11 ans et le mardi 23 août 2011, de 14h à 18h, école primaire (MAO) pour les 11-18 ans. N'hésitez pas à venir en mairie prendre les informations.

Travaux sur les routes

L'aménagement du carrefour RD218/RD22 (rue grande/rue d'Episy) devrait débuter dans la deuxième quinzaine de juin par les travaux de France TELECOM (*déplacement de deux chambres*) avant de se poursuivre durant le mois de juillet.

En ce qui concerne les trous du Chemin des prés, de la Fondoire et de la route de Rebours, nous attendons l'autorisation de travaux liée à l'obtention d'une subvention promise de 7 700 €.

Permanences en mairie

Madame le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10 h 30 à 12 h.

4 juin : pas de permanence

18 juin : François DEYSSON

11 juin : Marie Claude Bonnet

25 juin : pas de permanence

Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08

Par fax : 01 64 24 90 73

Par Internet à l'adresse suivante
mairie.villecerf@wanadoo.fr

La bibliothèque municipale vous accueille
tous les samedis de 10h à 12h

sauf pendant les vacances scolaires.

Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30

le mercredi de 14h à 17h30

le vendredi de 14h à 17h30

le samedi de 9h à 12h00

VILLECERF EXPRESS

villecerfexpress@orange.fr
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 48

Juin 2011

Le saviez-vous ?

L'origine de l'expression "apprendre par cœur".

Ce n'est qu'à partir du 19^{ème} siècle que l'homme a commencé à découvrir les secrets du cerveau et ses rapports avec le comportement et la mémoire. L'expression *apprendre par cœur* date du Moyen Âge. Depuis la nuit des temps, le cœur a été considéré comme l'organe responsable de l'intelligence, des sensations et de la mémoire, du fait de l'accélération du rythme cardiaque lors d'une activité cérébrale intense.

L'édito du Maire

Le mardi 25 mai après-midi, la grande classe de notre école a eu l'honneur de recevoir la visite de deux Inspecteurs généraux du Ministère de l'Éducation Nationale. Cette visite discrète, certes, mais ô combien importante, du "staff" Éducation Nationale est pour nous tous une marque d'intérêt que je tenais à souligner.

Les I.G Monsieur Jauhault et son collègue sont venus de Paris accompagnés de deux Inspecteurs d'Académie et de deux Inspecteurs de l'Éducation nationale, voir fonctionner, en ma présence, l'*École Numérique Rurale*.

Le choix de notre école primaire, je le sais, n'est pas anodin et révèle une reconnaissance du travail de fond fourni par son directeur depuis longtemps. Monsieur Deysson a fait sa leçon comme si nous n'étions pas là ; les enfants ont gardé leur naturel et j'avoue avoir eu beaucoup de plaisir à assister à cette séance qui avait pour support "Le vieil homme et la mer", œuvre majeure d'Ernest Hemingway.

Le maître s'est particulièrement attaché à montrer que les *nouveaux outils d'information et de communication* pouvaient être mis au service de l'étude de la langue, de la lecture et de l'écriture.

Même si la brillante démonstration des enfants de CM1/CM2 les a convaincus, le bilan très positif ne permettra malheureusement pas à d'autres communes de bénéficier de dotations similaires car, comme vous le savez, en cette période de crise, le Ministère de l'Éducation Nationale n'a pas choisi de poursuivre cette action.

Je tiens à remercier les élèves et leur maître pour ce moment intense que j'ai pu vivre avec eux ainsi que nos élus qui avaient fait le choix de financer cet équipement pour moitié, l'État ayant subventionné le reste.

Marie Claude Bonnet

SUR VOTRE AGENDA

• 10 juin, à 20h, **course cycliste**, en nocturne, à Nemours

• 10 et 11 juin, **festival Confluences**, au Parc des Noues à Montereau

• 11 juin, de 12h à 0h, **brocante à Montigny**

• 12 et 13 juin, **Salon de peintures Art Mania** à Ville Saint Jacques

• 18 juin, à 20h30, **Quatuor Idomeneo** à l'église de Flagy

• 19 juin, à 18h, salle polyvalente **Fête de la musique à Villecerf** Orchestre du collège Sisley

• 22 au 26 juin, **festival Django Reinhardt** à Samoies sur Seine

• 25 juin, **kermesse de l'école de Villecerf**

Directrice de publication :

Marie Claude Bonnet

Rédaction :

Agnès Barbaud, Béatrice de Roys Robinson, François Deysson et Jacques Illien

Compte rendu du Conseil municipal du 27 mai 2011

Réparation du pont situé sur le chemin rural de Pilliers à Saint Ange

Étude préalable

Madame le Maire rappelle que le Conseil municipal du 11 mars 2011 a pris acte de la détérioration importante des assises du pont de Pilliers. Madame de Roys Robinson précise qu'il est nécessaire de faire une étude préalable décrivant à la fois l'ouvrage, les désordres constatés, les propositions de réparations. Cette étude sera adressée à la Police de l'Eau pour information. Cette étude a été réalisée par M. Brienne de la société JBL. Après en avoir délibéré, le Conseil retient, à l'unanimité, les attendus de l'étude préalable ainsi que les solutions techniques proposées.

Réparation du pont de Pilliers : Présentation des devis

Plusieurs devis ont été réalisés parmi lesquels celui de l'entreprise GAGNEREAU pour un montant avec option (*prolongement des parapets actuels sur 2,5 ml*) de 33 247,35 € H.T et celui de la société BJL chiffrant les réparations à 49 420 € H.T. Compte tenu de la qualité des travaux proposés par l'entreprise BJL et de son dossier très complet, le Conseil retient à l'unanimité, le devis estimatif de cette dernière société et le présentera pour monter le dossier de subvention à déposer au Sénat.

Réparation du pont de Pilliers : demande de subvention sur les fonds parlementaires du SENAT

Madame le Maire explique que Béatrice de Roys Robinson et François Deysson ont rencontré, en mars dernier, le vice-président du Sénat, Monsieur HYEST pour évoquer avec lui le dossier relatif à la réparation du pont de Pilliers. Monsieur HYEST s'est engagé à financer, à hauteur de 50%, le coût des travaux H.T. pour les réparations décrites dans l'étude préalable. François Deysson précise que le devis estimatif lié à l'étude se monte à 49 420 € et que la subvention allouée sur les fonds parlementaires du SENAT, en 2011, s'élèverait à 24 710 €, le solde soit 24 710 €, restant à la charge de la Commune. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à engager les démarches nécessaires auprès du cabinet de Monsieur HYEST pour obtenir le versement de cette subvention, dès 2011, et précise qu'aucun des travaux nécessaires à la réparation du pont ne saurait être engagé avant notification de ladite subvention.

Réparation du pont de Pilliers : Mise en place d'un D.C.E (dossier de consultation des entreprises)

Conformément à notre délibération du 11 mars relative au mode de passation des marchés, il convient d'autoriser Madame le Maire à passer un D.C.E pour la réparation du pont de Pilliers. Après délibération, le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à lancer ce dossier de consultation sur le support Marchéonline et dans notre bulletin municipal.

Réparation du pont de Pilliers : Présentation de la Fondation du Patrimoine et constitution du dossier

Béatrice de Roys Robinson présente la Fondation du Patrimoine. *"La Fondation du Patrimoine est un organisme privé, reconnu d'utilité publique, qui aide à la restauration de qualité ou de sauvegarde du patrimoine rural, bâti de proximité et site naturel (église, chapelle, moulin, lavoir, ferme, maison de pays et de caractère, manoir, pigeonnier, puits, croix de chemin, berges de rivière, mare, ...)"*. En ce qui concerne le bâti public (*y compris classé ou inscrit*), la Fondation du Patrimoine, en collaboration étroite avec la Commune, lance une Souscription Publique auprès des habitants et mobilise le mécénat des entreprises régionales (*tous les dons collectés sont défiscalisables*). Cette souscription contribue à compléter les subventions territoriales déjà accordées aux collectivités ou associations. Les fonds ainsi recueillis par la Fondation du Patrimoine seront reversés à la commune après avoir été doublés (*10 € versés à la Fondation donneront 20 € reversés par la Fondation à la Commune*). Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à cette Fondation et accepte, à cet effet, le principe de la mise en place d'une souscription publique concernant la réparation du pont de Pilliers.

Aménagement du carrefour RD 218/ RD 22

Suite à l'appel d'offres mis en ligne sur Marchéonline, 4 entreprises ont répondu : RTP URBATIS, Jean Lefèvre, SÁCER, SETA ; la société WIAME VRD ayant envoyé un courrier de non participation. Au regard des critères d'analyses énoncés dans le règlement de la consultation, il est proposé au Conseil municipal de retenir l'offre n° 3 de l'entreprise SETA pour un montant de 51 358,00 € HT, soit 61 424,17 € TTC. Les élus ayant budgété les fonds nécessaires, lors du vote du budget primitif 2011, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, cette proposition et autorise Madame le Maire à valider l'offre de l'entreprise SETA.

Rave Party à Villemer

Éric Civrac de Fabian rappelle que la rave party du 7 mai 2011 a gravement perturbé la vie des habitants de Villecerf, de ses hameaux et des villages environnants. Les élus souhaitent saisir la CCMSL afin que celle-ci soumette un projet de motion à la Préfecture visant à interdire ces nuisances. Adopté à l'unanimité.

Échange de parcelles au stade

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le notaire a acté l'échange de parcelles entre la municipalité et Madame Dupin Josse. Le terrassement du terrain à bosses peut maintenant être mis en œuvre.

Jean Marc Lagorgette contactera l'entreprise STRADANOVA qui est prête à intervenir dans la semaine du 6 juin 2011. Les élus lui demandent de faire chiffrer précisément une clôture en bois plein et privilégient son installation au plus tôt. Jean Marc Lagorgette devra également se préoccuper, avec une petite équipe, du piquetage pour permettre de délimiter précisément son implantation.

DEPART POUR DE NOUVELLES FONCTIONS

Après 20 ans de bons et loyaux services à l'école de Villecerf, le directeur de l'école communale est appelé à exercer de nouvelles fonctions au sein de l'Éducation nationale. A partir du mois de septembre, François Deysson sera conseiller pédagogique, adjoint de l'EN de la circonscription de Melun Sud (CPAIEN). Tous nos vœux de réussite l'accompagnent dans ce nouveau parcours professionnel.

Nous garderons, comme les écoliers, un excellent souvenir de son long passage à Villecerf, de son sens de la pédagogie et des nombreuses actions qu'il a su mettre en place pour le plus grand bénéfice de tous ces jeunes. Le rayonnement et les résultats de notre école témoignent à eux seuls de sa capacité à innover, au quotidien, pour le plus grand bénéfice des enfants.

Nous souhaitons la bienvenue à son successeur, Madame Khèdr. Qu'elle sache que la commune continuera à défendre l'école communale et à lui donner tous les moyens de réussir.

KERMESSE DE L'ÉCOLE

L'école de Villecerf organise sa kermesse de fin d'année le 25 juin prochain. Les enfants auront le plaisir de vous présenter leur spectacle, dans la salle polyvalente, le matin à 10 h 30 puis l'après-midi, leurs chorales à 13 h 15. A midi, un «*Barbecue Géant*» sera organisé devant la salle polyvalente (3 € la portion). Le soir, nous nous rassemblerons autour d'une PAELLA (15 € pour les adultes, 8 € pour les enfants de 3 à 11 ans).

Inscrivez-vous, avant le 17 juin, auprès d'Aurélie Cadin par téléphone : 01 64 24 91 36 ou par courriel à l'adresse : aurelie.breizh22@orange.fr.

LES DEUX ROUES ... C'EST PAS UN JOUJOU !

Lors de la quinzaine régionale dédiée à la sécurité routière, une opération de prévention sur la conduite et la vulnérabilité des deux roues a eu lieu à VILLECERF dans le cadre du PDASR 2011 (*Plan départemental d'action de sécurité routière*). Les jeunes ont pu mesurer les dangers, les conséquences dramatiques et l'augmentation du nombre de cyclomotoristes tués sur nos routes. (*Chiffre terrible : 49 % sur un an !*)

●Le 11 mai, une quinzaine d'adolescents ont participé à une après midi de formation, dirigée par Corinne CHARPENTIER coordinatrice de sécurité routière et IDSR. D'abord confrontés à la théorie, sur un logiciel du Code de la Route, ils se sont ensuite initiés à la pratique sur un simulateur de deux roues.

●Le 18 mai, formation et sensibilisation se sont poursuivies à l'école de gendarmerie de FONTAINEBLEAU, sous l'autorité de l'Adjudant FERRIERE, instructeur du *Centre national de formation de sécurité routière*. Ces jeunes ont assisté à différents exercices présentés par les élèves motards de la gendarmerie et par les motards civils du Tour de France.

Nous remercions vivement le Lieutenant Colonel ROYAL, Commandant du CNFSR, le Commandant DUJARDIN, commandant des écoles de FONTAINEBLEAU, d'avoir permis à nos jeunes Villecerfois de prendre conscience que le respect de la sécurité routière peut sauver de nombreuses vies. Merci surtout à Corinne CHARPENTIER et à Bill POTHIER, instructeur moto de la gendarmerie à la retraite, d'avoir accompagné nos jeunes durant toute cette formation.

ENVOL

L'association L'ENVOL n'a pu assurer son méchoui prévu le dimanche 22 mai en raison du nombre de convives (une vingtaine). Les personnes inscrites ont été personnellement averties de l'annulation de cette journée festive. Et le mouton est toujours dans son pré ! L'ENVOL vous souhaite de bonnes vacances anticipées et vous dit à l'année prochaine pour d'autres festivités !

MUSIBUS

Samedi 21 mai 2011, le Musibus est revenu planter sa scène sur la place Marquis de Roys, pour le plus grand plaisir des Villecerfois et des habitants des environs. Cette année encore, le programme proposé par Thierry Boccanfuso et son association MusiQafon, était varié et de grande qualité. Six groupes de style et d'âges différents ont mêlé leurs talents pour présenter du pop, du blues et du rock à un public nombreux et réjoui qui a beaucoup apprécié l'humour, l'émotion et les rythmes entraînants. C'était, avant l'heure, la fête de la musique à Villecerf et, même si un orage d'été a perturbé la deuxième partie du spectacle, tous sont d'accord pour redemander à la mairie et à Cécile Barbier, l'organisatrice, de recommencer l'an prochain !

EXPOSITION DES PEINTRES

EXPOSITION "MÉMOIRE D'ÉCOLE"

Les 17 et 18 septembre 2011, Nicole Bertauche, ancienne institutrice et directrice de l'école, exposera de nombreuses photos prises tout au long de sa longue carrière et de celle de Jean Paul. Les 17 et 18 septembre 2011, les peintres villecerfois ouvriront leurs maisons et exposeront leurs œuvres. Pour s'inscrire, téléphoner à Françoise ASSELIN, 06 84 06 55 04.

Renseignements pour les visites dans le VE de septembre

FETE DU VILLAGE

Le vendredi 10 juin, à 20 h, la commission se réunira dans la salle derrière la mairie. La réunion est ouverte aux Villecerfois et aux associations du Village. Venez avec plein d'idées !